

STOP À LA LOI DARMANIN !

STOP AUX LOIS CONTRE L'IMMIGRATION !

Les vrais chiffres de la supposée « invasion migratoire » !
(et vérifiables grâce à : Insee, Ined, Ministère de l'Intérieur)

De quoi, de qui et de combien on parle ?

- 1) Les « immigrés » désignent les personnes nées étrangères à l'étranger : ces personnes représentent **10 % de la population totale résidant en France**. Une personne sur dix donc...
- 2) Les « étrangers » désignent les personnes qui n'ont pas la nationalité française : ces personnes représentent **8 % de la population totale résidant en France**. Une personne sur douze donc...
- 3) **36 % des immigré-e-s sont français** car ils ont demandé et acquis la nationalité française.
- 4) **52 % des immigré-e-s viennent d'Europe, d'Asie ou d'Amérique** tandis que 29 % viennent du Maghreb et 19 % viennent d'Afrique subsaharienne.
- 5) Les « réfugiés » (personnes ayant obtenu une protection juridique de la France) **représentent 0,2 % de la population totale résidant en France**. Une personne sur cinq-cent donc...
- 6) **Les chiffres des flux d'immigration sont publiés chaque année par le Ministère de l'Intérieur à partir des premiers titres de séjour délivrés**. Selon ces chiffres, **la France a délivré près de 320 000 titres de séjour en 2022**, et surtout à des Africains.

On dirait que ça fait beaucoup mais...

- 7) **Depuis 2003, les étranger-e-s de la plupart des pays européens n'ont pas besoin de titre de séjour pour résider en France**. Iels disparaissent donc des flux annuels d'immigration publiés par le Ministère de l'Intérieur.
- 8) **À cause de la manière de compter les flux annuels d'immigration du Ministère, la « pression migratoire » est toujours associée aux « Africains »**. C'est raciste.
- 9) **Chaque année, si on compte aussi les personnes venant d'Europe, on dénombre bien plus de 320 000 personnes** qui viennent résider en France et c'est pas grave. Mais le Ministère de l'Intérieur ne les compte pas et ne montre du doigt que « l'immigration africaine ».
- 10) **Chaque année, des centaines de milliers de personnes repartent dans leur pays ou partent vivre à l'étranger**. Mais le Ministère de l'Intérieur ne parle jamais de ça.
- 11) C'est pourquoi **le seul chiffre important est le SOLDE MIGRATOIRE** (différence entre entrées en France et sorties de France). C'est le vrai chiffre de la « pression migratoire ».
- 12) **Depuis 1982, pour la France, le solde migratoire annuel est positif et irrégulier, variant de +27 000 personnes (2011) à +200 000 personnes par an (2018) = +160 000 personnes en 2021.**

Concrètement, cela veut dire que, **selon les années et par an, la France ajoute entre 0,5 et 3 personnes pour 1000 habitant-e-s sous l'effet des migrations.**

ALORS, INVASION ????? DARMANIN, RANGE TA LOI !